

droit du pere

Par texass, le 17/08/2005 à 17:24

bonjour lorsque l'on ne sais plus prendre d'avocats suite, problemes financiers. comment peut on ce defendre et prouver les maltraitence et manipulations subient par mes enfants

Par Yann, le 17/08/2005 à 18:21

Il faut demander l'aide juridictionnelle. Pour un cas comme celui-ci un avocat est indispensable pour se défendre efficacement. Adressez vous au gref du tribunal pour vous constituter un dossier

Par jozef, le 18/08/2005 à 10:50

vous pouvez aussi allez voir un avocat lui expliquer que vous desirez l AJ (aide juridictionnelle) et lui gerera pour vous les demandes au greffe etc